

DNB série professionnelle – Session 2026 – Français

Quelques informations complémentaires concernant les épreuves de français du DNB professionnel suite à la publication de la circulaire du 2 septembre 2025.
(<https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo33/MENE2515977N>)

Partie Compréhension et Grammaire

- Concernant la nouvelle mention du BO : « Des questions exigent du candidat des développements construits. [...] L'énoncé précise aux candidats lorsqu'une réponse construite et développée est attendue ou lorsqu'il s'agit d'une réponse courte. » : pour les réponses plus longues attendues, l'énoncé précisera si le candidat doit développer sa réponse et, le cas échéant, le nombre d'éléments à donner.
- Concernant la mention « Les qualités rédactionnelles sont valorisées par le barème de notation » : la maîtrise de la langue sera valorisée dans l'ensemble de cette épreuve.
- Concernant la mention, pour l'exercice de réécriture « Les erreurs de pure copie ne portant pas sur les formes à modifier sont prises en compte dans l'évaluation selon un barème spécifique » : une copie qui ne présenterait aucune erreur sur cet exercice sera valorisée à hauteur d'1 point.

Partie Rédaction

- Concernant la mention « L'énoncé indique le nombre minimal de lignes attendu. » : une vingtaine de lignes minimum est attendue pour le sujet de réflexion du DNB pro et 25 lignes minimum pour le sujet d'imagination.